

1. Introduction

Les fenêtres (ou menuiseries) représentent un enjeu majeur pour le patrimoine ancien en participant pleinement à la qualité architecturale des bâtiments et à la perception générale de la rue. Elles possèdent également une « valeur d'usage » importante pour ses habitants, dans l'interface entre l'intérieur et l'extérieur :

- ▶ la lumière dans les logements (fenêtres, lucarnes de toit...);
- ▶ les économies d'énergie;
- ▶ la limitation des nuisances sonores;
- ▶ leur utilisation aux différents moments de la journée (ventilation, occultation...);
- ▶ l'état d'entretien...

Elles ont également un impact sur les décors intérieurs existants, parfois ancien, et sur la perception générale de l'aménagement intérieur des pièces. Les menuiseries anciennes par leurs matériaux, leur dessin et moulures, leurs ferronneries... apportent une richesse qui peut être mal appréhendée.

Cette fiche a pour objectif de vous accompagner afin de mieux comprendre ce qu'est une menuiserie de fenêtre et son importance d'un point de vue patrimonial.

Cette fiche expliquera également les alternatives au remplacement des fenêtres, conciliant confort moderne et préservation du patrimoine de la Ville de Troyes.

Ainsi, dans le cadre d'une réhabilitation de tout ou partie d'un immeuble, le remplacement de fenêtres anciennes, inadaptées ou inadéquates, par des fenêtres neuves à double vitrage est souvent considéré comme une priorité lors des travaux. Mais ces travaux doivent respecter **l'époque de construction du bâtiment** (plus particulièrement sur la période s'étalant du XVI^e siècle au XIX^e siècle). La forme, proportion, composition sera en effet totalement différente selon la datation du bien.

Afin de préserver l'intérêt patrimonial du centre-historique troyen majoritairement en pan de bois, il convient donc **de ne lancer aucun travaux ou commande avant d'avoir pris l'attache du service secteur sauvegardé de la Ville de Troyes** qui est garant de la qualité du tissu urbain, en lien avec l'architecte des bâtiments de France, dont l'avis conforme est nécessaire.

Ainsi, la datation de la façade ou de l'immeuble nécessite un **diagnostic préalable partagé avec le service secteur sauvegardé**. Si l'immeuble est enduit, **un piochage de la façade** (c'est-à-dire le piquetage des enduits pour examiner les structure) **sera un préalable impératif et nécessaire** afin de vérifier la structure et permettre la datation de l'immeuble qui induira le dessin des futures menuiseries (taille, modèle...). Selon les cas, il peut être parfois plus rentable de privilégier des travaux performants moins onéreux : calfeutrement, doublage des fenêtres, double vitrage, survitrage avant de changer les fenêtres. Le recours à des professionnels compétents, identifiés et reconnus (architectes, artisans du patrimoine, services de la collectivité, etc.) est recommandé.

2. Les types de fenêtre à Troyes

La Ville de Troyes a la chance de pouvoir disposer de plusieurs sites remarquables de différentes époques de la fin du XV^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. Chaque bâti possède donc ses propres menuiseries.

→ Menuiseries du XVI^e siècle

Petites baies à meneau et traverse soit en pierre ou en bois. Ce sont les menuiseries les plus anciennes de Troyes.



→ Menuiseries du XVII^e siècle

L'évolution des techniques du XVII^e siècle permet aux carreaux de verre de s'agrandir. Les vitres sont mises en œuvre dans les châssis par une pose en feuillure et fixés à l'aide de pointes en métal.



→ Menuiseries du XVIII^e siècle

Grâce au développement du verre et le souci de mieux éclairer, les fenêtres possèdent des hautes baies avec petits bois.



→ Menuiseries du XIX^e siècle

Fin du XVIII^e siècle, les meneaux disparaissent et les fenêtres deviennent plus large avec des nouveaux matériaux comme la brique.

3. Que faire en cas de changement de fenêtre ?

Les questions à se poser :

ASPECT PATRIMONIAL

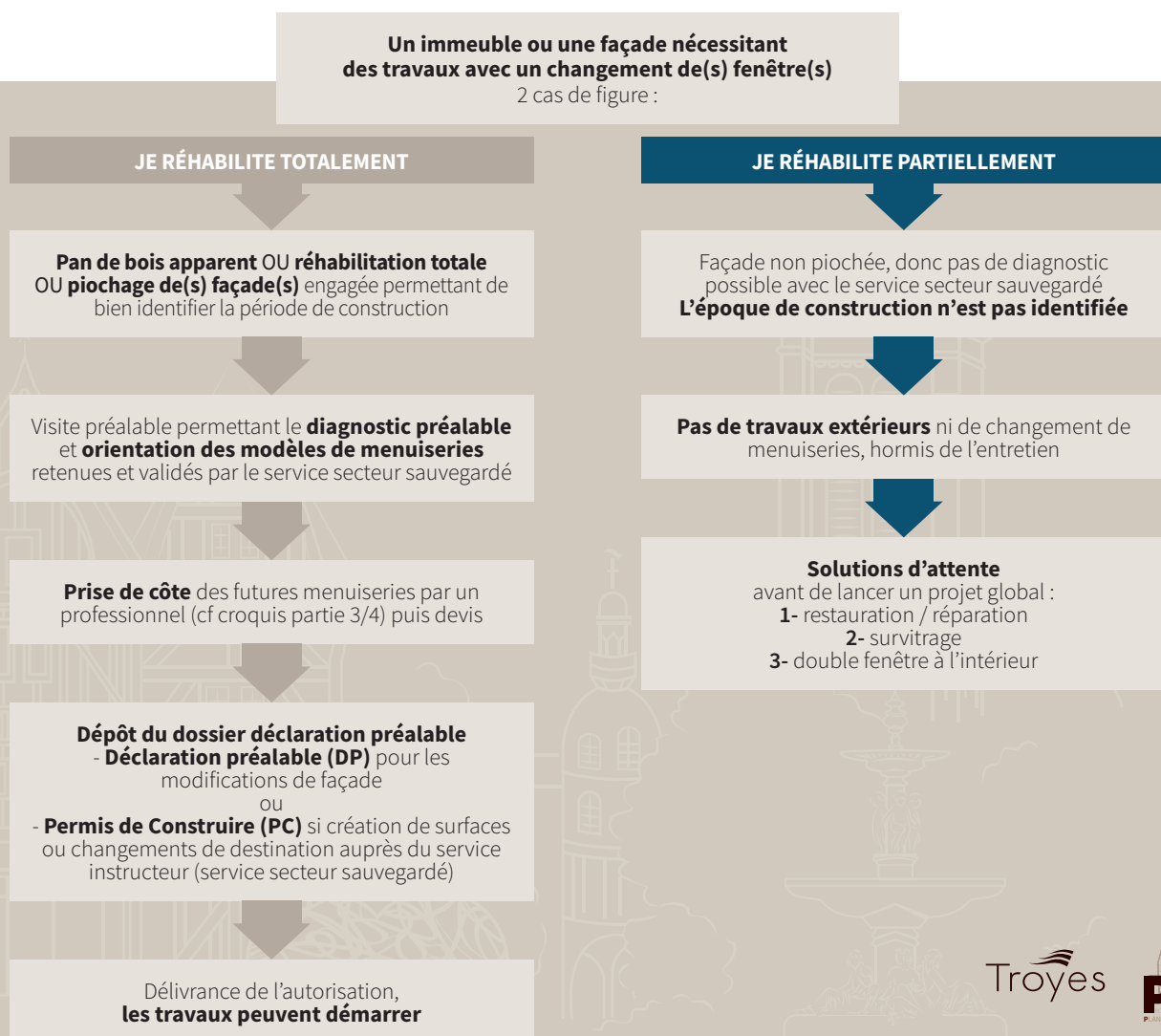
- ▶ Ma fenêtre présente-t-elle un intérêt patrimonial ou architectural ?
- ▶ Quelle est la forme de ma fenêtre, le type d'ouvrant, quels sont les matériaux (châssis, vitrage) ? éventuellement son époque ?

ASPECT TECHNIQUE

- ▶ Offre-t-elle une isolation satisfaisante (acoustique et thermique) ?
- ▶ Un changement de fenêtre est-il la seule solution ? Une simple amélioration ne peut-elle pas être envisagée ?
- ▶ Existe-t-il des décors intérieurs qui seraient impactés par cette intervention ?



Un schéma permet de préciser les étapes importantes à respecter :



À ne pas faire

- ▶ Remplacer les menuiseries par du PVC, même PVC « imitation bois ».
- ▶ Supprimer les dessins, proportions et modénatures d'origine, les traverses moulurées, supprimer ou rétrécir les impostes.
- ▶ Se débarrasser des quincailleries / ferronneries sans qu'un réemploi éventuel n'ait été validé par un technicien et/ou homme de l'art
- ▶ Poser en rénovation sur cadre existant modifiant les proportions ou susceptible d'entraîner des désordres
- ▶ Modifier la profondeur du tableau et de l'encadrement de baie par la pose de la menuiserie au nu extérieur ou intérieur nu de l'isolant de la façade.
- ▶ Pose de petit bois ou autres éléments en laiton entre les deux verres du double vitrage.
- ▶ Utiliser de la mousse expansée polyuréthane comme moyen d'étanchéité extérieur.
- ▶ Remplacer les menuiseries soi-même, avec le risque de s'exclure de facto des garanties décennales répondant de cette catégorie d'ouvrage
- ▶ Ne pas respecter les règles de construction

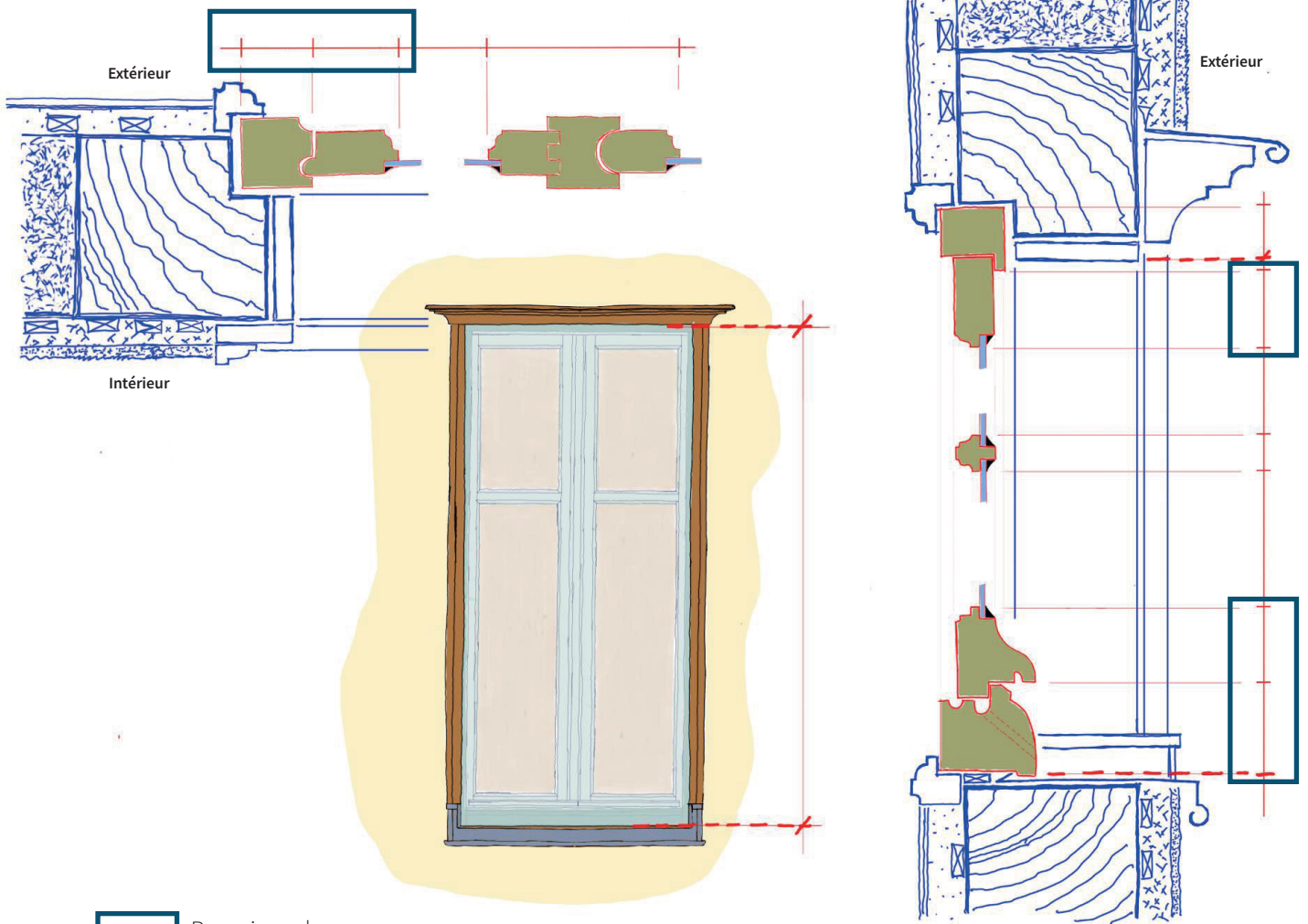
Soyez vigilant avec votre artisan à bien surveiller l'étanchéité, la ventilation... de votre ouvrage

Des aides sont possibles pour vous accompagner dans vos travaux. La Ville a signé une convention OPAH RU avec le recours à un animateur pour vous accompagner dans vos démarches :

- URBAM Conseil - 03 25 71 87 25 - opah@urbam.fr

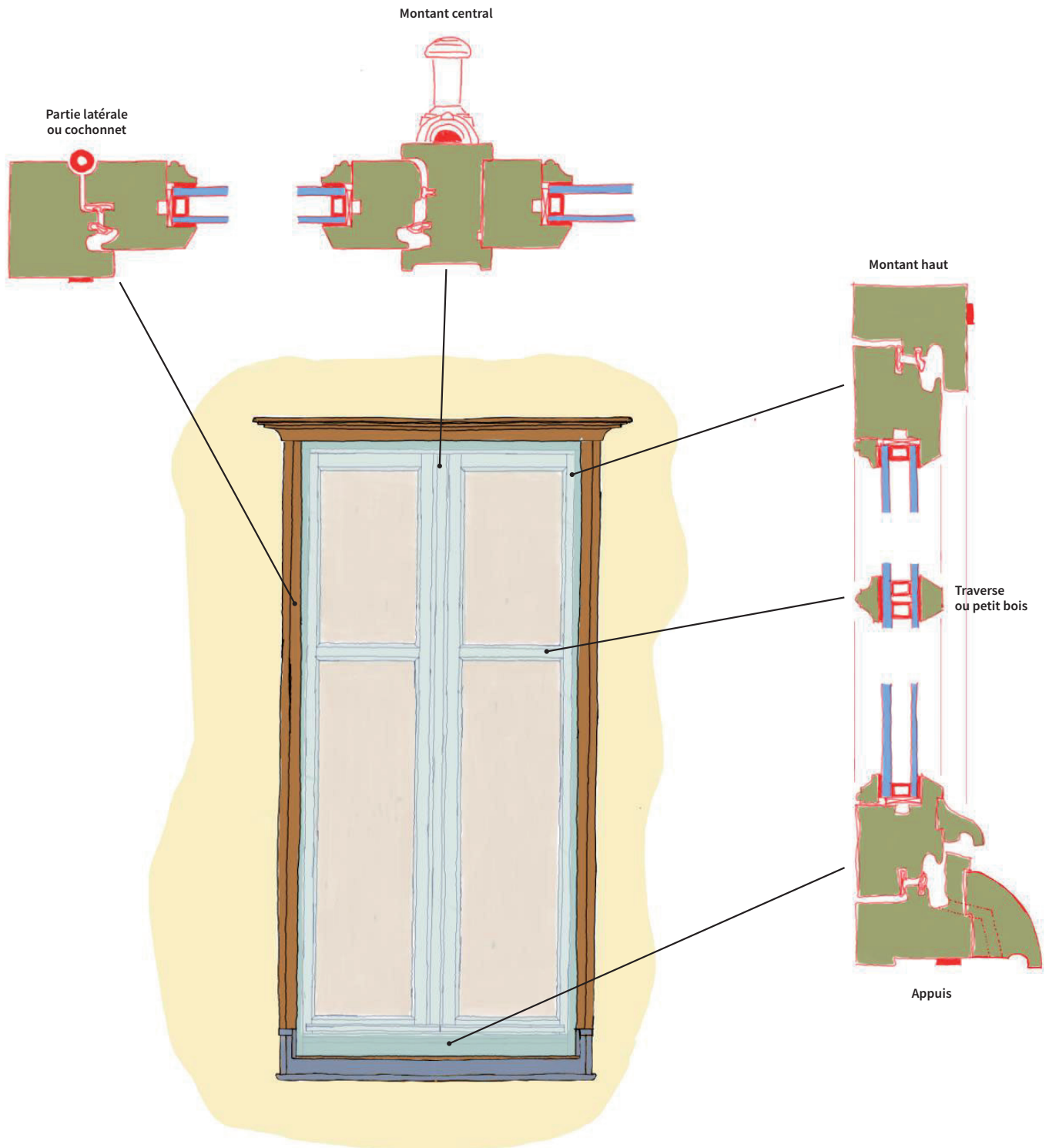
- Le service Secteur Sauvegardé - Direction de l'Urbanisme - Hôtel du Petit Louvre - 1, rue Linard-Gonthier à Troyes

4. Modalité de prises de côtes



Renseigner les mesures aux endroits indiqués

5. Repérage des éléments principaux d'une menuiserie



A

Allège : partie basse sous l'appui béton jusqu'au sol intérieur. La hauteur d'allège permet notamment de déterminer la hauteur des poignées sur les fenêtres.

Appui : partie basse où repose la fenêtre, peut être en béton, pierre ou bois, habillé ou non de zing.

B

Battement bois : partie centrale sur une fenêtre à deux vantaux. Traditionnel ou « à Mouton et gueule de loup ».

C

Crémone : quincaillerie qui assure la fermeture de la fenêtre. Elle peut être encastrée ou en applique. En étant en applique elle permet également la manœuvre de la fenêtre.

D

Dormant : partie fixe d'une menuiserie qui supporte les ouvrants. Il peut être plus ou moins visible en fonction du type de pose.

E

Epoque - siècle : permet de déterminer le style de la menuiserie et donc de conserver au mieux les caractéristiques originales tout en respectant les réglementations actuelles. Des adaptations sont forcément nécessaires.

F

Fausse crémone en applique : remplace la poignée classique, imite la crémone traditionnelle en applique.

I

Imposte : partie haute des fenêtres, peut être ouvrante ou fixe.

Intercalaire vitrage : jonction entre 2 ou 3 vitrages, permet d'assurer le vide d'air, peut être en différentes matières et couleurs.

L

Linteau : partie haute qui reçoit la fenêtre, peut être en béton, pierre ou bois.

M

Montant : partie verticale (ouvrant ou dormant).

Meneau : partie verticale intermédiaire.

P

Paumelles - Fiches : quincailleries qui assurent la rotation de l'ouvrant. Elles peuvent être de différentes couleurs.

Pareclose : permet la pose du vitrage dans les ouvrants ou dans les parties fixes.

Petits bois : recoupe les vitrages en plusieurs volumes, ils peuvent être collés aux 2 faces ou être dans l'épaisseur de l'ouvrant

Pièce d'appui bois : partie basse de la fenêtre qui repose sur l'appui béton.

R

Regingot : partie basse sur l'appui qui permet la pose de la menuiserie.

T

Tapée de doublage : pièce de bois rapportée qui permet d'absorber l'épaisseur du doublage ou isolation.

Tapée de persienne : pièce de bois rapportée qui supporte les persiennes bois ou métalliques extérieures.

Traverse : Partie horizontale (ouvrant ou dormant).

V

Vantail : partie ouvrante d'une fenêtre, ou fixe en « faux » ouvrant.